

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AC1198

présenté par

Mme Taillé-Polian et les membres du groupe Écogiste et social

à l'amendement n° AC|1090 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« Le cahier des missions et des charges »,

les mots :

« La stratégie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement motivé par l'opposition au projet de fusion